

Une municipalité transparente qui engage ses citoyens

(v20.12.2019)

Travailler à l'établissement d'un nouveau style de politique municipale à Lille - plus transparent, plus accessible et plus démocratique, en mettant l'accent sur les représentants élus plutôt que de concentrer les pouvoirs sur des maires omniprésents et omnipotents.

Pourquoi ?

Bien qu'ayant un conseil élu démocratiquement, le pouvoir exécutif municipal est centralisé sur le maire. Il y a peu de moyens de contrôle ou d'équilibre des pouvoirs. La transparence n'est pas obligatoire et peut-être, par conséquent, la confiance dans le gouvernement est extrêmement faible en comparaison avec d'autres pays européens (France : 2010:25%, 2018:17%, moyenne UE : 32%)¹². La participation citoyenne est limitée aux projets proposés par la municipalité de Lille³ au lieu d'avoir une citoyenneté engagée. Bien que certaines choses ne puissent pas être changées au niveau local, rien n'empêche la ville de Lille d'essayer de donner un exemple positif d'un gouvernement accessible et ouvert.

Comment ?

1. **Créer un conseil de citoyens européens et internationaux** similaire à celui qui est en train de se former à Paris⁴ et similaire aux conseils des enfants et des jeunes de Lille pour donner aussi une voix à la population européenne et étrangère en général qui appellent Lille leur maison et les engager à devenir actifs dans leurs communautés locales.
2. **Définir un ressort pour le développement et la coordination des sujets européens** au niveau de la ville, un élu étant responsable de la liaison avec le conseil international des citoyens et les autres autorités européennes au sein de la MEL et au-delà.
3. Commencer à **travailler activement avec les associations de citoyens** sur leurs sujets respectifs et inclure leurs contributions dans la prise de décision locale. Impliquer les associations, c'est bénéficier de leur expertise, de leur engagement et de leurs critiques. Cela permet de faire de la politique d'une manière plus centrée sur les citoyens tout en donnant aux associations les moyens de s'engager activement dans la politique - en adhérant et en contribuant à une association.
4. **Impliquer les citoyens dans les décisions importantes en rendant les documents** publics de planification (PLU, PLH, etc.) **accessibles au grand public**. Les municipalités devraient avoir l'obligation de fournir des sujets complexes dans un format digestible dans un délai raisonnable. De fournir des documents d'urbanisme, qui comprenant des

¹ [\(en\) EU - Aperçu comparatif des caractéristiques des administrations publiques. Annexe 5. p77](#)

² [\(en\) EU - Caractéristiques et performances de l'administration publique en France](#)

³ [Ville de Lille - Vos projets font Lille](#)

⁴ [Ville de Paris - Lancement du projet INCLUDE](#)

centaines de pages en langage technique peut permettre de remplir les obligations légales, mais ne permet pas de fournir au grand public l'information dont il a besoin pour donner une opinion fondée sur les faits.

5. Pousser à une plus grande diversité dans la représentation politique en proposant des **ateliers politiques citoyens** pour les citoyens intéressés à s'engager activement en politique ("écoles de la démocratie"). Pour avoir une véritable représentation de la population, toute personne intéressée devrait avoir accès à la formation et au savoir-faire nécessaires pour se présenter à une élection et travailler au sein du conseil municipal.
6. Évaluer si les pouvoirs exécutifs doivent être confiés au maire ou si **certaines responsabilités peuvent être laissées au conseil municipal** pour qu'il prenne des décisions démocratiques sans crainte de répercussions. Un conseil municipal démocratiquement élu devrait fonctionner comme un organe démocratique et représentatif au lieu que la mairie décide seule d'une manière qui lui plaise.
7. **Ouvrir l'agenda du conseil municipal aux initiatives citoyennes.** Les appels qui reçoivent un certain nombre de partisans en utilisant des plateformes telles que change.org avec une preuve vérifiable de résidence (par exemple à travers l'identité numérique proposée) devraient être présentés au conseil municipal pour être élaborés.
8. **Réintroduire l'idée d'un gouvernement ouvert**⁵ - même en commençant sur une base volontaire - et rendre le travail de la municipalité de Lille transparent et accessible. Cela signifie de fournir des moyens d'accéder et d'évaluer rapidement les calendriers, les dépenses des représentants municipaux et les décisions prises. Les ordres du jour devraient être publiés en ligne avec tous les documents requis au moins 14 jours (pour les ajouts d'urgence, au moins 48h) avant la réunion proprement dite, afin que les représentants et les citoyens souhaitant participer aux sessions aient suffisamment de temps pour préparer leurs arguments. Les appels d'offres, les contrats avec les fournisseurs de services publics et les marchés publics devraient être publiés à l'avance et sans avoir à recourir à la CADA.⁶
9. Adapter le concept d'un médiateur européen⁷ local et **créer un médiateur municipal chargé de résoudre les conflits entre les citoyens et la municipalité** soulevés par une proposition de boîte à plaintes des citoyens.
10. Réduire au minimum nécessaire l'édition municipale et communale sur papier et **publier les dépenses annuelles de communication** pour les soumettre à l'examen du public. À une époque où les autocollants " Stop Pub " sont omniprésents, l'administration municipale devrait montrer l'exemple en matière de transition vers une société plus durable.

⁵ [Le Government Ouvert](#)

⁶ [CADA - Commission d'accès aux documents administratifs](#)

⁷ [Obmudsman Europea EU - Ombudsmen dans les régions](#)